

Nos réf. : G-DG-EN-C-50-JMNG-NTD-2013-08-5

Objet : Porter à connaissance des modifications intervenues sur la zone 350 :

Groupe électrogène de secours – Black Start.

**Monsieur le Directeur
Direction de l'Industrie, des mines
et de l'énergie en Nouvelle-Calédonie**

1, rue Édouard Unger

B.P. 465

98846 NOUMÉA Cedex



Nouméa, le 5 août 2013

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une note technique détaillant le projet d'implantation d'un nouveau générateur électrique de secours dans la zone de la centrale thermoélectrique au fioul lourd (unité 350).

Je reste à la disposition de vos services pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments distingués.

**Jean-Michel N'Guyen
Directeur Environnement
et Relations communautaires**



Vale Nouvelle-Calédonie SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 426 330 600 600 - Siège social 38 rue du Colisée 75008 Paris

Etablissement secondaire : Usine du Grand Sud, route de Kwa Neie, Prony - 98810 MONT D'OR

Adresse postale : Immeuble Malawi - 52, avenue Marechal Foch - BP 218 - 98845 NOUMÉA CEDEX, Nouvelle-Calédonie

Tel : +687 23 50 00 - Fax : +687 23 50 75

Immatriculée sous le n° 313 954 570 R.C.S Paris - n° 82 B 085 696 R.C.S Nouméa

API 23 45Z - TVA Intra-communautaire : FR27313954570

Vale Nouvelle-Calédonie est une société de droit français, détenue conjointement par Vale Canada Limited, Sumitomo Nickel Netherlands B.V. et la Société de Participation Minière du Sud Calédonien SAS